



**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive Powder  
Code du produit : 01922211

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : DSP S.A.S.  
22 RUE BRUNEL  
75017 PARIS  
FRANCE

Téléphone : 33(0)156604700

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion-EU@dupont.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Contact d'urgence 24h/24 : +(33)-975181407

Contact local en cas d'urgence : +(33)-975181407  
ORFILA : 01.45.42.59.59

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Étiquetage supplémentaire**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7      Date de révision: 22.10.2018      Numéro de la FDS: 665037-00008      Date de dernière parution: 09.03.2017  
Date de la première version publiée: 23.10.2014

**2.3 Autres dangers**

Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.  
Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Composé inorganique

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Fluorure de calcium	7789-75-5 232-188-7		>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

---

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risques : Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.  
Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de soufre  
Oxydes de métaux  
Composés de fluor

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé). Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7      Date de révision: 22.10.2018      Numéro de la FDS: 665037-00008      Date de dernière parution: 09.03.2017  
Date de la première version publiée: 23.10.2014

douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Graphite	7782-42-5	VME (Fraction alvéolaire)	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Fluorure de calcium	7789-75-5	TWA	2,5 mg/m <sup>3</sup> (Fluor)	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	2,5 mg/m <sup>3</sup> (Fluor)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires indicatives			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Graphite	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	813 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	1,2 mg/m <sup>3</sup>

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive Powder**

Version 1.7      Date de révision: 22.10.2018      Numéro de la FDS: 665037-00008      Date de dernière parution: 09.03.2017  
Date de la première version publiée: 23.10.2014

			locaux	
Sulfure de zinc	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
Fluorure de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,02 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m3

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Sulfure de zinc	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,052 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Sédiment marin	56,5 mg/kg
	Sol	35,6 mg/kg
Fluorure de calcium	Eau douce	0,9 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	51 mg/l
	Sol	11 mg/kg

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.  
Prendre des mesures pour que les systèmes de manipulation des poussières (tels que les gaines d'extraction, les collecteurs de poussières, les récipients et l'équipement de transformation) soient conçus de manière à empêcher toute libération de poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de protection

Protection des mains  
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Remarques	:	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Protection de la peau et du corps	:	Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	:	Type de particules (P)

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	Poudre fine
Couleur	:	noir
Odeur	:	aucun(e)
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	3,3
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-	:	Donnée non disponible

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

inflammabilité  
Température de décomposition : Donnée non disponible  
Viscosité  
Viscosité, dynamique : Non applicable  
Propriétés explosives : Non explosif  
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**9.2 Autres informations**

Poids moléculaire : Donnée non disponible  
Taille des particules : 6 µm  
Auto-inflammation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Non classé comme danger de réactivité

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion

---



**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,07 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition: Contact avec la peau

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Espèce: Souris  
Méthode: OCDE ligne directrice 429  
Résultat: négatif

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 99 semaines  
Résultat: négatif

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 7 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Durée d'exposition: 28 jours

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

**Fluorure de calcium:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 108 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 97 - 270 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 122 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 4 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 8,9 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- |                       |   |   |
|-----------------------|---|---|
| Produit               | : | Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. |
| Emballages contaminés | : | Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.<br>Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.  |

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- |  |   |                |
|--|---|----------------|
| REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). | : | Non applicable |
| Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances   | : | Non applicable |

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version 1.7	Date de révision: 22.10.2018	Numéro de la FDS: 665037-00008	Date de dernière parution: 09.03.2017 Date de la première version publiée: 23.10.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

qui appauvrissent la couche d'ozone  
Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable  
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable  
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable  
Maladies Professionnelles : 25, 32, 49 bis, 49  
(R-461-3, France)

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

REACH : Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.

KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).

TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.

TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour autres abréviations**

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

FR VLE : ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>



**MOLYKOTE(R) 7365 Lubolid (EXP) Additive  
Powder**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.03.2017
1.7	22.10.2018	665037-00008	Date de la première version publiée: 23.10.2014

---

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR